



Communiqué

Communiqué de soutien aux syndicats FO territoriaux de Martinique

La Fédération FO des personnels des Services Publics et des Services de Santé apporte son soutien plein et entier à tous les militants et camarades FO qui se sont mobilisés et qui continuent de s'engager contre la vie chère en Martinique, département ultramarin où le prix des produits alimentaires est 40 % plus élevé qu'en métropole !

Les agents des collectivités, essentiellement des agents de catégorie C, pour beaucoup d'entre eux à temps non-complet, sont déjà frappés par le tassement des grilles indiciaires, la smicardisation des salaires et le gel du point d'indice. Il est donc nécessaire, avant tout, d'augmenter les traitements des fonctionnaires, afin que chaque agent puisse vivre dignement de son salaire.

Transport maritime, taxes, marges excessives, monopoles et multiplications des intermédiaires sont autant de raisons qui expliquent en grande partie cette situation parfois intenable.

Pour FO, il est inadmissible qu'un salarié, un retraité et d'autant plus un agent public, doive s'approvisionner à une association d'aide alimentaire !

Dans ces conditions, la Fédération FO SPS apporte son soutien aux syndicats FO et condamne fermement toutes les déclarations à l'encontre des organisations syndicales républicaines qui défendent les travailleurs dans leurs intérêts moraux et matériels.

Le Secrétariat Fédéral

Fait à Paris, le 28 octobre 2024

Fédération des Personnels
des Services Publics et
des Services de Santé
Force Ouvrière

www.fo-publics-sante.org
fo.sante-sociaux@fosps.com
fo.territoriaux@fosps.com

Tél. : 01 44 01 06 00

153 - 155 rue de Rome
75017 PARIS